

-7. Jan. 1991

GRÜNE KOPIE


t.800 - PA/FRT

Berne, le 27 déc. 1990

Note et tableau sur les compétences de la Section des affaires multilatérales

1. Le Comité de direction m'avait demandé d'établir un tableau de la répartition des compétences entre la Section des affaires multilatérales et les Services sectoriels. En cours de travail, j'ai été amené - pour plus de clarté - à faire référence aussi à d'autres entités de la DDA et de l'administration fédérale. Le tableau ci-joint a été élaboré en consultation avec GI, CL, Recherche et Politique et ma section.
2. Pour les cas de l'OMS et de l'environnement, il existe des tableaux plus détaillés, complémentaires du tableau général ci-joint. Le cas de l'environnement a été présenté sous forme codée, mais cette méthode s'est avérée inapplicable au tableau général, qui devenait incompréhensible. D'autres tableaux complémentaires pourraient être utiles.
3. Il existe un risque de rétrécissement du champ de compétence de la Section des affaires multilatérales, notamment en raison du renforcement des Services sectoriels. Je voudrais mettre en garde contre ce risque. Car si l'OMS, la FAO, le PNUE, l'ONUDI, l'UNESCO, voire d'autres institutions, passaient entièrement aux Services sectoriels, la Section des affaires multilatérales ne serait plus en mesure de coordonner réellement l'ensemble des relations multilatérales de la DDA et il en serait de même au niveau de la Division Politique et Planification.
4. Si la Suisse adhérerait aux Institutions de Bretton Woods et à l'ONU, il faudrait prévoir probablement deux sections multilatérales, l'une pour le Système des Nations-Unies, l'autre pour la Banque mondiale, les banques régionales et le FIDA. Pour la Banque mondiale, l'ordonnance d'application de la Loi sur la Coopération au développement devrait s'appliquer dans ce sens que la DDA devrait obtenir la codécision et traiter des aspects de substance du développement; la deuxième section multilatérale devrait s'en occuper en collaboration avec les sections géographiques et la Section d'aide financière. La coordination multilatérale devrait être assumée alors au niveau division.

Affaires multilatérales



R. Pasquier

-7. Jan. 1991

Copie : SFR, WM, DAN, GI, RAE, CP, CL, RH, KAP, CAL



REPARTITION DES COMPETENCES POUR L'AIDE MULTILATERALE
 (Principaux dossiers)

	Affaires multilatérales	Services sectoriels	Géographiques	Autres Offices
PNUD FENU Fonds PMA	Federführung	Avis sur demande	Avis	OFAEE est consulté
FAO, général (+ CMA) FAO, aide associée FAO, comité séc. alim. FAO, TFAP	Federf. p. la DDA Coordination, liaison Rome Forte contribution Forte contribution	Federführung Federführung	Respons. par projets	OFAG federführend
OMS général OMS Progr. spéciaux	Federf. p. la DDA Programmation financière	Forte contribution Responsabilité subst.		OFSP federführend
ONUDI gén. ONUDI aide associée	Federf. p. la DDA Programmation financière	Avis réguliers Responsabilité subst.	Avis	OFAEE federführend
OIT gén. OIT aide associée	Federf. p. la DDA Coordination relations gén.		Respons. par projets	OFIAMT federführend
UNESCO gén. UNICEF UNICEF aide associée FNUAP PNUE UNESCO aide associée Sc. + Technologie	Federf. p. la DDA Federführung Coordination Federführung Federf. p. la DDA Coordination Federführung p. Centre et Fonds	SeSe et R+P : forte contrib. Forte contribution Forte contrib. : gestion partielle Forte contribution Forte contribution	Avis Respons. par projets Avis Avis	DOI federführend OFAEE+DOI : 1 consul.
CNUCED CCI	est consultée	(R+P : forte contribution)		OFAEE federführend
BID/FSO/IIC	Federf. p. la DDA	Avis sur demande Coordin. petits projets Coordin. petits projets; Vice-Gouv.	Vice-Gouverneur Resp. petits projets Avis	OFAEE federführend
BASD/ADF BAFD/FAD FIDA BIRD gén. IDA	Federf. p. la DDA Federf. p. la DDA Federführung Federf. p. la DDA Federf. p. la DDA	Resp. experts et études Resp. experts et études (R+P : resp.endet. ajus.str.)	Avis; Vice-Gouv. Avis fréquents	OFAEE federführend OFAEE federführend OFAEE co-responsable OFAEE federführend OFAEE co-responsable
		Responsabilité exécution COFIDA		
FMI AMGI (MIGA)	Federf. p. la DDA Federf. p. la DDA	(R+P : forte contribution)		OFAEE federführend
CGIAR	Programmation financière	Federführung	Section Aide humanitaire	
PAM	Coord. relations gén. N.U./FAO	Avis	Federführung, resp.	Adm. fédérale blés
UNRWA HCR CICR	Etre informée Etre informée Etre informée			
			Corps de catastrophes	
UNDRO Activités op. N.U. Gr. de Genève Experts ass. et JPO	Coord. relations gén. N.U. Federf. p. la DDA Federf. p. la DDA Federführung		Federführung Avis	DOI federführend DOI federführend